

L'avenir du régime sucrier de l'UE en question

Dans sa communication au conseil du 14 juillet 2004, la Commission européenne propose une réforme de l'organisation du marché du sucre.

Nous demandons aux Etats membres de revoir profondément cette proposition qui procède à la liquidation des producteurs européens au seul bénéfice des entreprises utilisatrices de sucre.

La Commission y affirme orienter la réforme au bénéfice des consommateurs et des contribuables, alors que tout prouve le contraire.

Quant aux bénéficiaires escomptés pour les producteurs des pays pauvres (PMA, ACP), ils pourraient s'avérer être une perte nette.

La réduction de la production est souhaitable si, contrairement au projet de la Commission, elle cible essentiellement les volumes exportables et, si elle est négociée dans l'intérêt d'un maximum de producteurs, au bénéfice d'un modèle d'agriculture durable.

● ● ● Notre option de réforme

Parmi les options proposées par la Commission européenne, la seule option initialement envisagée qui n'a pas été proposée est celle du "Retour à des quotas fixes" alors que c'est celle-là qui permet de satisfaire les principes ci-contre. En adoptant cette option, on revient à un niveau de quotas fixe, ce qui impose de continger aussi toutes les importations, notamment celles des PMA, pour permettre un certain équilibre sur le marché européen.

Cette option, qui est en fait un retour à l'OCM initiale, doit cependant être améliorée de la façon suivante :

- Elimination des subventions directes et indirectes aux exportations, qui engendrent le dumping y compris celles financées par les producteurs eux-mêmes ;
- Mettre progressivement fin aux exportations systématiques (sucre hors quota produit et exporté structurellement) de surplus européens, par une réduction et la régulation de la production globale au moyens d'instruments de gestion de l'offre ;
- Proposer la réduction volontaire des quotas de production de betterave au niveau national, par un rachat des quotas organisé par la Commission et soumis à la condition d'accords inter-professionnels préalables

Qui sommes-nous ?

Nos plate-formes sont nationales et composées de cinq familles d'acteurs: organisations d'agriculteurs, associations de consommateurs, organisations de protection de l'environnement, ONGs de solidarité internationale et syndicats de travailleurs. Ces plates-formes existent dans plusieurs pays, et notre réseau regroupe à l'heure actuelle des plates-formes autrichienne, belges, espagnole, française, italienne et néerlandaise (voir plus bas la liste des organisations). Ces plates-formes regroupent plus de 150 organisations de la société civile.

La réforme de l'OCM sucre que nous voulons

Il convient d'énoncer les principes sur lesquels nous fondons notre choix et qui tendent à concilier les attentes des parties concernées : producteurs, consommateurs, environnementalistes, contribuables, producteurs des pays en développement. Nous soulignons donc l'importance d'un processus de concertation transparent et ouvert.

La plateforme européenne pour la souveraineté alimentaire

- Ce rachat doit compenser non seulement les producteurs de betterave, mais aussi les industries sucrières pour les aider à prendre en charge les coûts associés à la remise du site en bon état environnemental et le redéploiement de la main d'œuvre.

- Réaffecter les diminutions de quotas de betterave à d'autres productions, en particulier dans la production d'oléo-protéagineux pour laquelle l'Union européenne est fortement déficitaire.

- Envisager les possibilités d'utilisation des betteraves sucrières pour la fabrication d'éthanol, en tenant compte du bilan environnemental, de la nécessité de verser un prix rémunérateur pour les producteurs de betteraves et de répartir cette production en faveur de l'agriculture familiale.
- Améliorer, le cas échéant, la répartition de la production de sucre entre producteurs européens, en fonction des modalités particulières appliquées par chaque pays, de façon à promouvoir une agriculture familiale et durable
- Mieux répartir les contingents accordés aux ACP sur base de critères sociaux et environnementaux
- Accorder aux PMA un accès au marché de façon à leur permettre de bénéficier du prix intérieur européen, sous condition de respect de critères sociaux et environnementaux. En particulier il faut veiller à une juste répartition de la production entre les producteurs et au respect des droits fondamentaux des coupeurs de canne, et au versement d'un salaire digne pour leur travail.
- Créer un climat de concertation avec la société civile et les partenaires sociaux en matière de responsabilité sociale des entreprises européennes, en particulier dans leurs décisions de délocalisation dans des pays en développement. Dans ce dialogue, les intérêts spécifiques des régions concernées devront être pris en compte.

(1) La Souveraineté Alimentaire est le droit des populations, des communautés, et des pays à définir leur propre politique alimentaire, agricole, territoriale ainsi que de travail et de pêche, lesquelles doivent être écologiquement, socialement, économiquement et culturellement adaptées à chaque spécificité. La Souveraineté Alimentaire inclut un véritable droit à l'alimentation et à la production alimentaire, ce qui signifie que toutes les populations ont droit à une alimentation saine, culturellement et nutritionnellement appropriée, ainsi qu'à des ressources de production alimentaire et à la capacité d'assurer leur survie et celle de leur société.

(2) Principe en cours de validation.

Nous pensons qu'une nouvelle Politique Agricole Commune devrait respecter l'ensemble des principes suivants de manière indissociable :

1. Respect des droits humains et de la souveraineté alimentaire (1)
2. La nourriture et les produits alimentaires ne sont pas des marchandises comme les autres. Le marché doit être régulé et soumis aux principes présentés ci-dessous
3. Sauvegarder l'agriculture familiale durable du point de vue social, écologique et économique dans chacune des régions de l'Europe
4. Promouvoir des systèmes de production durables du point de vue social, écologique et économique pour produire une nourriture saine et en respectant le bien-être animal
5. Des prix agricoles rémunérateurs, qui couvrent tous les coûts de production et assurent un revenu équitable aux paysans
6. Une Politique Agricole Commune (PAC) basée sur une gestion de l'offre adéquate afin de satisfaire la demande interne de produits de base et de mettre fin aux pratiques de dumping
7. Favoriser les marchés régionaux et locaux. Dans une nouvelle PAC, le principe de la préférence communautaire doit être appliqué aux produits dans un régime de gestion de l'offre ; en général, le niveau régional est adéquate pour établir des politiques agricoles.
8. En ce qui concerne la solidarité à l'intérieur et à l'extérieur de l'UE: rejet de pratiques de dumping, maintien du principe des accords préférentiels sur les importations provenant des pays en voie de développement de façon à respecter leur développement durable. Le dumping peut être réduit en grande partie en interdisant toutes les subventions directes et indirectes aux exportations et en mettant fin aux pratiques perturbatrices d'aide alimentaire.
9. Un principe sous-jacent des points mentionnés ci-dessus est la garantie d'un droit équitable d'accès aux ressources naturelles, comme le sol, l'eau et les semences. Dans la mesure où les OGM ne permettent pas de garantir ce droit, nous sommes opposés à leur introduction en Europe. (2)

● ● ● Instruments

Le choix de cette option suppose le maintien et le perfectionnement d'une série d'instruments à mettre en œuvre tant sur le plan communautaire que sur la scène internationale :

- Système des quotas à la production avec la possibilité de transferts du bonus malus à l'année suivante (maintien du système de report) ;
- Système de garanties de prix ;
- La somme de la production européenne et des importations préférentielles ne devrait pas dépasser le niveau de consommation domestique de l'Union européenne ;
- Contingents d'importations à prix communautaires (basé sur un système de quotas favorable aux producteurs familiaux des ACP, PMA et des autres pays bénéficiant d'accords avec l'UE), et conditionné au respect de critères sociaux et environnementaux ;
- Des droits de douanes à un niveau suffisamment élevé pour assurer des prix rémunérateurs garantis, tant pour la production européenne que pour les importations préférentielles ;
- Elaboration d'alternatives aux exportations de sucre : notamment production d'oléo-protéagineux, développement de la transformation en bioéthanol (comme modalités complémentaires de gestion de l'offre et d'assainissement des marchés internationaux). Il faut cependant veiller à ce que la production à des fins industrielles soit soumise aux mêmes conditions de respect de l'environnement ;
- Accord international pour la régulation des marchés internationaux du sucre ;
- Mettre en œuvre des méthodes de production durable : rotation des cultures, respect des ressources en eau, et autres bonnes pratiques agricoles (3) ;
- Assurer les garanties des droits des travailleurs de l'industrie sucrière, dans l'UE et dans les autres pays exportateurs ;
- Dans le cadre de la politique de développement, appuyer la diversification des productions pour les pays fortement dépendants, et soutenir les mesures de respect des critères environnementaux et sociaux.

● ● ● Composition des plates-formes européennes sur la PAC

FRANCE : Plate-forme pour des agricultures durables et solidaires

Coordination Sud - Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement (CCFD) - Comité Français pour la Solidarité Internationale (CFSI) - Centre de Recherche et d'Information pour le Développement (CRID) - Groupe de Recherche et d'Echanges Technologiques (GRET) - Fédération Artisans du Monde - Agir ici - Réseau Foi et Justice Afrique Europe - Afrique Verte - Vétérinaires Sans Frontières-Centre International de Coopération Agricole (CICDA) - Max Havelaar France - Peuples Solidaires - Solidarité - Confédération Paysanne - Chrétiens dans le Monde Rural (CMR) - Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne (MRJC) - Association de Formation et d'Information pour le développement des Initiatives Rurales (AFIP) - Réseau Agriculture Durable - 4D (Dossiers et Débats pour le Développement Durable) - Les Amis de la Terre - Réseau Action Climat France - Réseau Cohérence - Confédération Syndicale des Familles - Alliance Paysans Ecologistes Consommateurs - A l'écoute de la nature - Accueil Paysan - Adéquations - Action Consommation - Action Information Ecologie 17 - Association pour un contrat mondial de l'eau - ATTAC - CEIPAL - Collectif Saône Doubs Vivant - Femmes et changements - Fondation France Libertés - Forum des Organisations de Solidarité Internationale Issues des Migrations (FORIM) - Initiative de Développement Stratégique - Institut de Recherche et d'Application des Méthodes de Développement (IRAM) - Mouvement National de Lutte pour l'Environnement - Mouvement pour les Droits et le Respect des Générations Futures - Rapsode

(3) Nous nous référons ici aux "bonnes pratiques agricoles" telles que définies par les directives de la FAO

BELGIQUE :

Plate-forme pour la Souveraineté Alimentaire

Action chrétienne rurale des femmes (ACRF) - Apiculture sans frontières - AVES - Centre d'études et de formation en écologie - Comité pour des accords de pêche équitables (CAPE) - Confédération belge des betteraviers - Conseil de la jeunesse catholique (CJC) - Centre national de coopération au développement (CNCD) - Collectif Stratégie Alimentaire (CSA) - Collectif d'échanges pour la technologie appropriée (COTA) - Entraide et fraternité - Foodfirst information and action network (FIAN) - Front uni des jeunes agriculteurs (FUJA) - Fédération des jeunes agriculteurs (FJA) - Fédération Wallonne de l'agriculture (FWA) - Guide nature - Institut d'éco-conseil - Inter environnement wallonie - Jeunesse et écologie - Les amis de la terre - Le monde selon les femmes - Ligue royale belge pour la protection des oiseaux (LRBPO) - Magasins du monde-Oxfam - MAP - Max Havelaar - Miel Maya - Mouvement chrétien pour la paix (MCP) - Nature et progrès - Oxfam-Solidarité - Pesticides Action Network (PAN) - Petit pas - Peuples solidaires - Réseau Foi et Justice Afrique Europe (AEFJN) - Réseaux des consommateurs responsables (RCR) - Solidarité Socialiste FCD - Sorghal - SOS-FAIM - SOS-pro gentibus (SOS-PG) - Vétérinaires sans frontières (VSF) - Vie féminine - Vredeseilanden

Plate-forme flamande pour la souveraineté alimentaire

Vredeseilanden - FIAN Belgium - Wervel - Oxfam-Solidariteit - Oxfam Wereldwinkels - Vereniging voor Ecologische Leef- en Teeltwijzen (VELT) - Voor Moeder Aarde - 11.11.11

AUTRICHE : Agrarbündnis Österreich

AGEZ (Arbeitsgemeinschaft Entwicklungszusammenarbeit) - Arche Noah - ARGE Schöpfungsverantwortung - ATTAC Österreich - Bio Ernte Austria - DemeterBund Österreich - die Umweltberatung Österreich - EVI St.Pölten - FIAN Österreich - FreundInnen der Bundesanstalt für Bergbauernfragen - Klimabündnis NÖ und Kärnten - ÖIG (Österr. Interessengemeinschaft für die Biologische Landwirtschaft) - Ökologie und Lebensstil - Ökowitz / Informationsservice - Österreichische Bergbauern und Bergbäuerinnen Vereinigung - Österreichischer Unabhängiger Bauernverband - SOL / Menschen für Solidarität - Südwind - WWOOF (We're Welcome on Organic Farms)

HOLLANDE : Platform ander landbouwbeleid (PAL)

Platform Aarde Boer Consument -Nederlandse Akkerbouwvakbond (NAV) - Nederlandse Melkveehouders Vakbond (NMV) - Nederlands Agrarisch Jongeren Kontakt (NAJK) - Kritisch Landbouw Beraad (KLB) - Werkgroep Landbouw en Armoede (WLA) - Stichting Handen af van Melkleasen (SHafM) - Steunpunt Landelijke Boerinnenbelangen (LBB) - Vereniging voor Biologisch-Dynamische Landbouw en Voeding (BD-vereniging) - Stichting Aarde - Goede Waar en Co - Milieudedefensie/ Friends of the Earth Netherlands - FairFood - Novib / Oxfam Netherlands - Stichting Duurzame Solidariteit - XminY solidariteitsfonds - Afrika-Europa Netwerk

ESPAGNE : La Plataforma Rural

Amigos de la Tierra - Cáritas Española - CAS (Colectivos de Acción Solidaria) - CAS (Colectivos de Acción Solidaria) - CECU (Confederación de Española de Consumidores y Usuarios) - CERAI - Ciconia - COAG (coordinadora de Organizaciones Agrarias y Ganaderas) - COCEDER (Confederación de Centros de Desarrollo Rural) - Coordinadora Catalana de Comercio Justo - Ecologistas en Acción - Entrepueblos - Movimiento de Jóvenes Rurales Cristianos (MIJARC) - Movimiento Rural Cristiano (FIMARC) - SEAE (Sociedad Española de Agricultura Ecológica) - SL (Sindicato Labrego) - SOC (Sindicato de Obreros del Campo) - Sodepaz-Sodepau - Veterinarios Sin Fronteras

ITALIE : Campagna italiana per la sovranità alimentare

ACLI (Associazioni Cristiane Lavoratori Italiani) - AIAB (Associazione Italiana per l'Agricoltura Biologica) - ARCI (Associazione Ricreativa Culturale Italiana) - ARI (Associazione Rurale Italiana) - CDG (Consiglio dei Diritti Genetici) - FLAI-CGIL (Federazione Lavoratori Agro-Industria - Confederazione Generale Italiana del Lavoro) - FAI-CISL (Federazione Agricola alimentare ambientale industriale -Confederazione Italiana Sindacati Lavoratori) - UILA-UIL (Unione Italiana Lavoratori Agroalimentari - Unione Italiana Lavoratori) - CIC (Centro Internazionale Crocevia) - Legambiente - Volontari del mondo - FOCSIV (Federazione Organismi Cristiani Servizio - Internazionale Volontario)